

Création de l'assemblée des chaires du Cnam

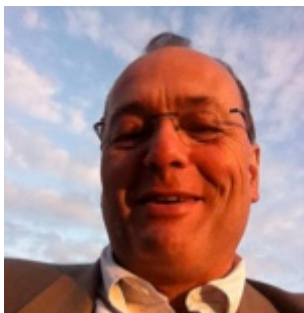
Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) vient de se doter d'une nouvelle instance statutaire, l'assemblée des chaires (ADC) qui s'est réunie pour la première fois le 24 juin 2020. Cette création fait suite à la décision du Gouvernement, en octobre 2019, d'instituer un corps des professeurs titulaires d'une chaire au Cnam et d'en prévoir les organes d'animation.

Initié par la création des premières chaires dès 1819, organisé par des dispositions réglementaires en 1920, le corps des professeurs du Cnam dispose désormais d'un statut particulier officiel formalisé par le décret n° 2019-1122. Ce texte prévoit également la création d'une assemblée des chaires du Cnam, dotée de prérogatives particulières en matière de recrutement. Les missions confiées à l'ADC sont essentielles à l'élaboration d'une stratégie de développement pour l'établissement : compétente pour proposer la création de chaires nouvelles et pour définir le profil des futurs titulaires, elle contribue à construire la prospective sur les grands enjeux sociétaux, économiques et environnementaux en traçant les contours de nouveaux champs d'études et d'enseignements à finalité professionnelle.

Depuis deux siècles, les chaires du Cnam jouent un rôle pionnier dans le paysage universitaire national : elles ont la particularité d'aborder les problématiques scientifiques avec un regard centré sur les « métiers » et dans une perspective d'anticipation des besoins en compétences du pays et du développement de la recherche professionnelle. En cela, les chaires créées au Cnam sont appelées à poser les bases d'une discipline nouvelle ou d'un champ de pratique nouveau. Avec le Collège de France, le Cnam est le seul grand établissement d'enseignement supérieur français à disposer de cette capacité d'innovation. Nommés par le président de la République, les professeurs titulaires de chaire sont des experts reconnus dans leur domaine, qui bénéficient d'un solide ancrage dans le monde professionnel et sociétal.

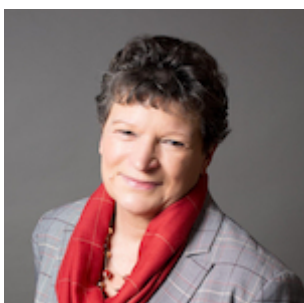
L'assemblée des chaires nouvellement constituée réunit l'ensemble des professeurs titulaires de chaire du Cnam, ainsi que des professeurs des universités de l'établissement et de hautes personnalités extérieures qualifiées et reconnues pour leur expertise. Elle instruit les dossiers concernant la création, la modification et le renouvellement des chaires du Cnam et se prononce sur les candidatures à l'entrée dans le corps des professeurs du Cnam.

La séance d'installation du 24 juin a permis l'élection du bureau de l'assemblée des chaires. Ont été élus à l'unanimité :



Marc Himbert, président, professeur du Cnam, titulaire de la chaire de métrologie.

Ancien élève de l'École normale supérieure, docteur d'État, membre de l'Académie des technologies, Marc Himbert a exercé de nombreuses responsabilités au sein du Cnam, en formation professionnelle supérieure comme en recherche. Il anime le laboratoire de métrologie (LCM) institué en commun entre le Cnam et le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE), très impliqué dans les projets européens du domaine. Son parcours est au cœur des préoccupations industrielles et sociétales, et du développement international.



Françoise Lamnabhi-Lagarrigue, vice-présidente, directrice de recherche émérite au CNRS.

Docteure d'État ès sciences physiques, spécialiste d'automatique des systèmes non linéaires, Françoise Lamnabhi-Lagarrigue est directrice de recherche émérite au sein du Laboratoire des Signaux et Systèmes (L2S, CNRS/Centrale-Supelec/Université Paris-Saclay). En 2019, elle a reçu le prix Irène Joliot-Curie dans la catégorie « Femme scientifique de l'année » pour ses recherches en automatique aussi bien théoriques qu'appliquées, notamment dans le domaine des énergies renouvelables et des neurosciences.



Laurent Cappelletti, secrétaire, professeur du Cnam, titulaire de la chaire de comptabilité de gestion et contrôle.

Diplômé de l'EDHEC et docteur en gestion, habilité à diriger des recherches, Laurent Cappelletti a été auditeur financier chez KPMG audit puis maître de conférences à l'IAE de Lyon. Depuis 2011, il est directeur de programmes à l'ISEOR (Institut de socio-économie des entreprises et des organisations) et coordonnateur du réseau de recherche international Tétranormalisation. Il est rédacteur en chef adjoint de la revue RSDG (recherche en sciences de gestion). Ses travaux ont été primés à deux reprises par l'*Academy Of Management* (USA).

L'assemblée des chaires a également proposé la création de six nouvelles chaires :

- Chaire d'économie des matières premières
- Chaire des matériaux avancés et procédés innovants
- Chaire de prévention des risques professionnels et environnementaux
- Chaire des transports, flux et mobilités durables
- Chaire de politique publique territoriale
- Chaire handicap, participation sociale et citoyenneté

Conformément au décret du 31 octobre 2019, les chaires sont créées, renouvelées et modifiées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition de l'assemblée des chaires et après avis conforme du conseil d'administration. La création ou le renouvellement de chaque chaire s'accompagne de la publication au Journal officiel de la République française d'un avis de vacance comprenant le profil du futur titulaire.

Liste des chaires du Cnam, actuellement, et des professeurs titulaires de chaire

Accessibilité : Serge EBERSOLD
Aérodynamique : Francesco GRASSO
Agroalimentaire : Philippe FRAVALO
Analyse sociologique du travail de l'emploi et des organisations : Michel LALLEMENT
Artisanat et gestion de la petite entreprise : Jean-Claude BOULY
Assurances : Philippe TRAINAR
Automatisme industriel : Henri BOURLES
Bio-informatique : Jean-François ZAGURY
Comptabilité de gestion et contrôle : Laurent CAPPELLETTI
Comptabilité financière et gouvernance : Hubert TONDEUR
Construction durable : Jean-Sébastien VILLEFORT
Criminologie : Alain BAUER
Développement des systèmes d'organisation : Yvon PESQUEUX
Développement international des entreprises : Karim MEDJAD
Droit des affaires : Philippe REIGNÉ
Droit du travail et de la personne : Michel MINE
Économie et développement des territoires : Laurent DAVEZIES
Économie du travail et l'emploi : Christine ERHEL
Économie industrielle « Jean-Baptiste Say » : Christian SAINT-ETIENNE
Électronique : Pascal CHEVALIER
Électrotechnique : Jean-Luc THOMAS
Énergétique appliquée au froid et au génie climatique : Christophe MARVILLET
Ergonomie : Catherine DELGOULET
Évaluation des politiques publiques d'éducation : Nathalie MONS
Expressions et cultures au travail : Manuel ZACKLAD
Finance de marché : Alexis-Guillaume COLLOMB
Fiscalité des entreprises : Christophe de LA MARDIERE
Genre, mixité et égalité Femmes/Hommes de l'école à l'entreprise : Frédérique PIGEYRE
Gestion de l'innovation : Gilles GAREL
Gestion des services de santé : Sandra BERTEZENE
Humanité et Santé : Cynthia FLEURY
Industries chimiques et pharmaceutiques : Marc PORT
Ingénierie-documentaire : Ghislaine CHARTRON
Intégration des systèmes : Yann POLLET
Management stratégique : Thomas DURAND
Marketing : Jean-Michel RAICOVITCH
Médiation des techniques et sciences en société : Jean-Claude RUANO-BORBALAN
Météorologie : Marc HIMBERT

Modélisation statistique : Michel BERA

Prospective et développement durable des entreprises, des territoires et des réseaux : Philippe DURANCE

Psychologie de l'orientation : Even LOARER

Psychologie du travail : Marc BOBILLIER-CHAUMON

Relations de services : Jean-Louis LAVILLE

Santé et développement : Arnaud FONTANET

Sécurité informatique : Véronique LEGRAND

Statistiques et données massives : Avner BAR-HEN

Systèmes enfouis et embarqués : Pierre PARADINAS

Systèmes de télécommunications : Daniel ROVIRAS

Travaux publics et bâtiments : Francis GUILLEMARD

Union européenne : institutions et politiques : Nicole GNESOTTO

Vente e-commerce : Valérie CHARRIERE-GRILLON

[Téléchargez le communiqué de presse | Création de l'assemblée des chaires du Cnam](#)





7 juillet 2020

1819 - La création des trois premières chaires du Cnam

Le 25 novembre 2019, le Conservatoire a célébré conjointement ses 225 ans d'existence et le 200^e anniversaire de ses trois premières chaires, créées en 1819. Éléments structurants et fondateurs de l'histoire du Cnam, ces trois chaires reflétaient dès cette époque les besoins et préoccupations de la société : chaire de chimie industrielle appliquée aux arts, attribuée à Nicolas Clément, chaire de mécanique appliquée aux arts, à Charles Dupin, chaire d'économie industrielle, à Jean-Baptiste Say.

[En savoir plus](#)